



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Violences à Nantes

Question au Gouvernement n° 114

Texte de la question

VIOLENCES À NANTES

Mme la présidente. La parole est à M. Mounir Belhamiti.

M. Mounir Belhamiti. Monsieur le ministre de l'intérieur, depuis plusieurs mois, Nantes est le théâtre d'agressions et d'actes de violences de natures diverses. Ces faits graves ne se contentent pas d'abîmer l'image de la ville, ils pourrissent littéralement la vie des habitants.

M. Mounir Belhamiti. La municipalité nantaise, après avoir tenté de minimiser la réalité, en appelle désormais à l'État. De l'avis même des syndicats de policiers municipaux, « la ville ne tient pas ses propres engagements » en matière de sécurité.

M. Olivier Faure. Il a raison !

M. Mounir Belhamiti. À présent, la maire de Nantes dénonce un déficit de moyens de police et de justice. Les Nantais n'y comprennent plus rien. Pouvez-vous nous indiquer quelles ont été les évolutions des moyens de la police mais aussi de la justice au cours des dernières années à Nantes ? Que contient le projet de loi de finances pour 2023 concernant ces deux ministères, afin d'améliorer la sécurité des Français en général et celle des Nantais en particulier ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur et des outre-mer. Comme vous, j'observe depuis maintenant plusieurs mois une augmentation de la violence dans l'agglomération nantaise, singulièrement à Nantes et dans son centre-ville. Cette hausse est d'autant plus étonnante que, j'aurais très bientôt l'occasion de le dire, les autres grandes villes de France connaissent depuis plusieurs semaines une baisse très nette, parfois à deux chiffres, des violences faites aux personnes et aux biens.

M. Jocelyn Dessigny. Comme à Soissons, où un Afghan a violé une femme de 58 ans ! Comme à Lille ou à Marseille, où on tire à la kalachnikov !

M. Gérald Darmanin, ministre. À Nantes, au contraire, la violence continue et plusieurs faits divers particulièrement ignobles montrent bien l'étendue des difficultés que connaît l'agglomération.

Pour répondre à votre question, comparons ce qui est comparable. Les effectifs de police nationale déployés à Nantes sont passés de 677 à 809 policiers au cours du quinquennat précédent, soit une augmentation de 132, dont 70 au cours de la dernière année. En revanche, alors qu'une ville comparable, comme Montpellier, est

équipée de 339 caméras vidéo, Nantes n'en compte que 145. De la même façon, alors que Montpellier emploie 182 policiers municipaux, ils ne sont que 126 à Nantes – j'ai pris l'exemple de Montpellier car les deux municipalités, dont la population est de taille comparable, sont de la même couleur politique.

Je recevrai Mme la maire de Nantes à l'issue de la séance de questions d'actualité. Nous trouverons ensemble, je l'espère, les moyens d'assurer la sécurité de l'agglomération nantaise. Je l'encouragerai notamment à installer davantage de caméras de vidéoprotection et à embaucher plus de policiers municipaux.

M. Olivier Faure. Ce n'est pas la police municipale qu'il faut renforcer, c'est la police d'État !

M. Gérard Darmanin, ministre. La Première ministre et moi-même avons décidé d'affecter en 2023 une unité de CRS – soit 200 agents supplémentaires – à Nantes. J'espère que ceux qui s'exclament aujourd'hui dans l'hémicycle voteront les budgets du ministère de l'intérieur dans quelques jours. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Mounir Belhamiti.

M. Mounir Belhamiti. Merci pour ces éléments factuels et chiffrés. Le vote du budget pour 2023 sera effectivement pour l'Assemblée l'occasion de concrétiser vos propositions en matière d'augmentation des moyens consacrés à la police et à la justice. Nous verrons qui sera au rendez-vous... (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

Données clés

Auteur : [M. Mounir Belhamiti](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (1^{re} circonscription) - Renaissance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 114

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2022

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 octobre 2022